

Étaient présents le VR, son directeur de cabinet, le SG et la SGA du SNES Mayotte.

Cas des néo-titulaires

ISG

Dès notre 1^{ère} rencontre avec le Vice-recteur, le 12 juillet dernier, nous avons expliqué la situation absurde dans laquelle se trouvaient les néo titulaires à Mayotte. Nous pouvons dire que nous avons été écoutés et entendus. Pour preuve c'est bien le VR qui est à l'origine de la déclaration du président Macron à ce sujet. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous rappelons au VR que c'est le SNEP et le SNES qui ont arraché cette victoire par l'action juridique. Reste que sur les modalités de versement, le VR ne nous donne pas d'informations. Il prend cependant en note la question des collègues arrivés en 2017 et 2018 qui n'ont pas perçu la première ou la deuxième fraction.

IFCR

De la même façon, le SNES a estimé depuis 2014 que dans un souci d'attractivité, il fallait accéder à notre revendication de modifier le décret 89-271 afin de créer une dérogation à la règle des 4 ans de service pour ouvrir le droit à l'IFCR. Il s'agit pour le SNES de réduire cette durée à un an dans le mouvement vers Mayotte afin que les néo-titulaires puissent en bénéficier. Le VR s'est montré attentif à cette revendication et l'a même trouvé compatible avec la déclaration du président de la république sur l'égal traitement des néo-titulaires avec les autres personnels.

Valorisation du service à Mayotte et prise en compte des conditions de travail

Education Prioritaire

Le VR affiche sa volonté de faire passer toute l'académie en REP+. C'est un grand pas en avant. A la question du SNES sur les lycées, il affirme vouloir les étiqueter REP en utilisant la marge laissée désormais à disposition des recteurs à l'occasion de la réforme de l'éducation prioritaire. Si réalisation il y a, ce serait une bonne nouvelle là aussi.

Indemnité d'isolement

Le VR souhaiterait également que nous puissions jouir à Mayotte de l'indemnité spécifique versée en Guyane qui s'élève à une soixante dizaine d'euros.

Avantage spécifique d'ancienneté

Le VR travaille à la mise en place de ce dispositif qui permet d'accélérer l'avancement, sans plus de précisions pour le moment.

Ticket restaurant

Le VR réfléchit à la mise en place éventuel de ce système qui serait proportionné aux revenus. La participation de l'agent serait plus ou moins importante en fonction de son revenu.

Revendications non retenues par le VR pour l'instant

Une ISG par agent au lieu d'une ISG par couple d'agent

Le VR se déclare peu favorable à cette mesure. Il estime que le manque d'attractivité pour les couples trouve son origine dans la question de la scolarisation des enfants. C'est un constat de désaccord avec le SNES.

Indexation à 1,53

Le VR s'est laissé convaincre par les hauts fonctionnaires que cette mesure serait créatrice d'inflation. Le SNES a rappelé que la corrélation entre indexation et inflation n'a jamais été clairement établi.

Alerte

Le SNES informe le VR que, dans le cadre de la réforme des retraites, un risque très réel de suppression plane sur les bonifications hors d'Europe qui pourraient être annulées par ordonnance comme prévu par le rapport Delevoye. Cela ruinerait ses efforts pour l'attractivité. Le SNES mobilisera le 5 décembre contre la réforme des retraites.

En conclusion

Des avancées non négligeables qui restent certes insuffisantes au regard des immenses besoins du presque rectorat mais un vice-recteur qui prend au sérieux cette question de l'attractivité. Reste à voir la concrétisation de ces mesures.